Rapport d'évaluation

Bilan du plan d'aide à la réussite (2000-2003)

du Collège Ahuntsic

Mars 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 16 mars 2004, la Commission a évalué le bilan que le Collège Ahuntsic a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

Il n'y a pas de progression des taux de réussite chez les élèves des cohortes 2000 à 2002 par rapport à ceux des élèves des cohortes 1998 et 1999; le pourcentage d'élèves ayant échoué tous leurs cours depuis la cohorte d'automne 2000 est plus élevé qu'auparavant alors que celui des élèves ayant réussi tous leurs cours diminue. Le Collège est loin d'atteindre ses objectifs. Il explique l'absence de progression des taux de réussite par la diminution, depuis 1999, de la moyenne générale au secondaire de ses nouveaux élèves, laquelle est tout de même restée, jusqu'en 2001, plus élevée que celle de l'ensemble des nouveaux élèves du réseau.

La réinscription au troisième trimestre

Le taux de réinscription au troisième trimestre des élèves des cohortes 2000 et 2001 est inférieur à celui des élèves des cohortes des deux années précédentes, mais on relève une légère hausse du taux de 2000 à 2001. Pour ce qui concerne les nouveaux inscrits dans l'un des programmes ciblés par le ministre de l'Éducation[1], leur taux de réinscription est en baisse. Des trois programmes ciblés par le Collège, seul *Arts et lettres* connaît une véritable progression, les taux demeurant stables pour *Sciences de la nature* et *Techniques physiques*.

La diplomation

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation d'autant plus que le Collège précise que les mesures d'aide qu'il a implantées visaient principalement les élèves de première session. Si les élèves du secteur préuniversitaire des deux cohortes observées ont globalement un taux de diplomation un peu plus élevé que les élèves du même secteur des deux cohortes de référence, ce n'est pas le cas des élèves du secteur technique; par contre, c'est dans le secteur technique que l'on remarque une certaine amélioration du taux de diplomation deux ans après la durée prévue des études : globalement les cohortes de 1996 et de 1997, ont un taux de diplomation de 4 points supérieur au taux observé chez les deux cohortes précédentes.

---

1. Parmi ces programmes ciblés, le Collège offrait les suivants : *Sciences humaines*, *Technologie de l'électronique industrielle*, *Techniques administratives*, *Techniques de l'informatique*.

Appréciation des résultats obtenus

Le Collège ne se cache pas la tendance à la baisse des taux de réussite, de réinscription et de diplomation. Il se propose, dans son prochain plan, de mettre l'accent sur les mesures favorisant, en première session, la réussite de tous les cours et la diminution du taux d'échec de tous les cours; de même, il veut implanter des mesures favorisant la persistance aux études.

La mise en œuvre

Dans le bilan qu'il dresse de la mise en œuvre de son plan de réussite, le Collège Ahuntsic fait ressortir qu'il a implanté, selon l'échéancier prévu, la majorité des actions qu'il avait planifiées. Le suivi qu'il a apporté à la réalisation de son plan l'a amené à abandonner des mesures qui faisaient double emploi avec d'autres ou qui ne permettaient pas d'atteindre des résultats concrets; certaines autres mesures, plus structurelles et présentant un défi plus important, ont été différées et devraient être reprises dans son prochain plan d'aide à la réussite; il s'agit d'une stratégie concertée de *pédagogie de la première session*, de l'implantation d'une *session d'accueil et d'intégration* et du *bulletin de mi-session*.

> *La Commission considère que ces mesures et stratégies d'aide à la réussite sont importantes et, en conséquence, elle recommande au Collège de les mettre en place afin d'augmenter les taux de réussite des cours en première session et les taux de réinscription au troisième trimestre.*

Le Collège considère que les points forts de la mise en œuvre de son plan sont l'implantation et l'expérimentation d'une variété importante de mesures d'aide, la participation et l'engagement des enseignants, des départements et des professionnels non enseignants et l'affectation de l'essentiel des ressources aux projets, aux enseignants, aux tuteurs et aux centres d'aide.

La Commission reconnaît les efforts déployés par le Collège, l'encadrement qu'il a assuré, notamment par l'implication de sa Commission des études et son comité de la réussite et le suivi qu'il a effectué de son plan à partir des bilans des activités produits à chaque session. Elle est de l'avis du Collège qu'il pourrait améliorer son suivi de l'efficacité des mesures d'aide, développer sa capacité d'atteindre certaines clientèles, systématiser le suivi des élèves en difficulté et développer son intervention autour du programme d'études.

L'efficacité des mesures

Le Collège souligne l'efficacité des trois mesures suivantes : le tutorat par les pairs, les ateliers thématiques et les centres d'aide; elles constituent des mesures fondamentales du plan d'aide, permettent de rejoindre un grand nombre d'élèves et sont bien organisées. Le Collège a analysé les quatre mesures suivantes que la Commission demandait d'évaluer. Il y a trois centres d'aide au Collège Ahuntsic : le centre d'aide en français (CAF), celui en mathématiques (CAM) et le centre d'aide à la réussite – ce dernier n'a pas véritablement été évalué; le CAF est fréquenté par une clientèle nombreuse et diversifiée qui est satisfaite de l'aide reçue et des progrès qu'elle accomplit; le Collège évalue ces progrès en comparant des résultats obtenus en début et en fin de session. Pour ce qui est du CAM, si sa fréquentation est élevée, le Collège n'a pas constaté d'augmentation sensible des taux de réussite des cours pour lesquels l'aide est offerte. Les élèves bénéficiant du tutorat par les pairs sont satisfaits des services reçus; si cette mesure permet un suivi systématique de ces élèves, le Collège note qu'elle ne semble « *pas avoir eu d'impact sur les taux de réussite globaux des cours dans lesquels ces mesures sont offertes puisque ces taux n'ont pas augmenté par rapport aux sessions antérieures* »[2]. Le Collège est d'avis que les mesures d'accompagnement vers les carrières scientifiques et technologiques accroissent la motivation des élèves, leur permettent de mieux cerner la réalité du monde du travail, de développer des liens avec le marché du travail et de consolider leur choix de carrière; il relève, cependant, que cette mesure rejoint peu d'élèves et que les activités pourraient être plus diversifiées. Quant aux contrats entre le Collège et les élèves découlant du règlement sur la réussite, l'établissement estime qu'il doit intensifier le suivi de ses élèves afin de mieux les encadrer; il lui est difficile d'en apprécier l'effet réel sur les taux de réussite puisque cette mesure n'est implantée que depuis trois sessions.

La Commission considère que le Collège a fait une évaluation critique de ses mesures sans omettre d'en évaluer le mieux possible l'efficacité.

---

2. Collège Ahuntsic, *Bilan du plan d'aide à la réussite 2000-2003*, décembre 2003, p. 17.

Conclusion

L'état des indicateurs démontre que le Collège Ahuntsic doit poursuivre ses efforts afin d'améliorer plus particulièrement la réussite de ses élèves et leur persévérance aux études; l'encadrement et le suivi des activités liées au plan d'aide qu'il a mis en place favorisent l'application de son plan d'aide.

La Commission a recommandé au Collège d'inscrire à son prochain plan d'aide à la réussite les mesures qu'il n'avait pu implanter lors de la mise en œuvre du premier plan, notamment celles qui touchent la réussite des nouveaux élèves et qui peuvent avoir des effets sur la persévérance aux études (*pédagogie de la première session* et *session d'accueil et d'intégration* et le *bulletin de mi-session*); elle l'incite également à donner suite à son intention d'améliorer certains éléments de mise en œuvre (évaluation de l'efficacité des mesures d'aide, l'atteinte des élèves ayant besoin d'assistance, le suivi des élèves en difficulté et l'intervention par programme d'études). Elle engage enfin le Collège à s'assurer que ses enseignants bénéficient, selon les besoins, du perfectionnement pédagogique que l'évaluation de l'enseignement pourrait faire ressortir.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Jean Perron, agent de recherche